

ENCOURAGEZ L'EQUILIBRE ALIMENTAIRE  
AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Up

HEXOPÉE  
Créateurs de citoyenneté



## Up déjeuner

Soutenez le pouvoir d'achat de vos salariés tout en équilibrant votre budget, avec le dispositif titre-restaurant UpDéjeuner®, dédié au paiement des repas des salariés. Avec UpDéjeuner®, vous leur offrez la garantie d'une vraie pause déjeuner quotidienne pour déconnecter et partager un moment de convivialité.

### Contactez-nous



01.76.49.65.45  
partenariatspme@up.coop

## Pourquoi choisir UpDéjeuner® ?



### Pour respecter les obligations légales

Proposez à vos salariés une solution de restauration économique et rapide à mettre en place, qui leur garantit une véritable pause déjeuner pendant leur journée de travail.



### Pour proposer un avantage social sans alourdir les charges de votre entreprise

- Votre participation employeur est exonérée de cotisations sociales et fiscales.\*
- La participation du salarié est exonérée d'impôt.

\* dans la limite de 5,69 € par salarié par jour



### Pour valoriser/renforcer votre politique sociale

Déclaré avantage social préféré des Français\*, les UpDéjeuner® constituent un excellent levier de négociation salariale grâce à sa modularité et il permet d'instaurer un climat de travail agréable pour les salariés.

\* Infographie : le titre-restaurant, connaissez-vous l'avantage préféré des Français ?

## Les caractéristiques de UpDéjeuner®



### Éligible à tout salarié:

Temps plein, temps partiel, stagiaires, alternants, intérimaires, CDD...



### Co-participation employeur / salarié:

Part employeur variable, entre 50% à 60% du montant des titres.



### Exonéré de cotisations fiscales et sociales:

Dans la limite de 5,69 € par salarié par jour.



### Disponible en deux supports:

Choisissez entre les formats carte ou chèque en fonction de vos besoins.



### Valeur du chèque déterminée par l'entreprise.



### Utilisation règlementée:

Jusqu'à 19 € par jour par bénéficiaire dans **plus de 220 000 points de restauration** (physique et/ou en ligne) en France.

Exceptionnellement jusqu'à 38 € dans les restaurants et bars, tous les jours même fériés jusqu'au **28/02/2022** (Mesures liées au Covid - Retrouvez toutes les informations sur [updejeuner.fr](http://updejeuner.fr))

## Encore plus d'avantages avec la version dématérialisée, la carte UpDéjeuner®

Vous garantissant une digitalisation des process, plus de souplesse et de sécurité, la carte UpDéjeuner® est la solution idéale pour les salariés se trouvant en télétravail et/ou sur site!



### Sécurité

#### Pour vous

- Livraison des cartes non activées
- Pas de stockage

#### Pour vos salariés

- Code confidentiel et carte nominative
- Mise en opposition 24H/24 et 7J/7 en cas de perte, de vol



### Facilité

#### Pour vous

- Gestion des commandes en toute autonomie sur votre espace dédié
- Rechargement des cartes à distance pour les salariés

#### Pour vos salariés

- Un espace personnel et une appli mobile avec suivi du solde et des opérations
- Paiement en ligne (Deliveroo, Dejbox...), paiement mobile, paiement sans contact...



### Économie

#### Pour vous

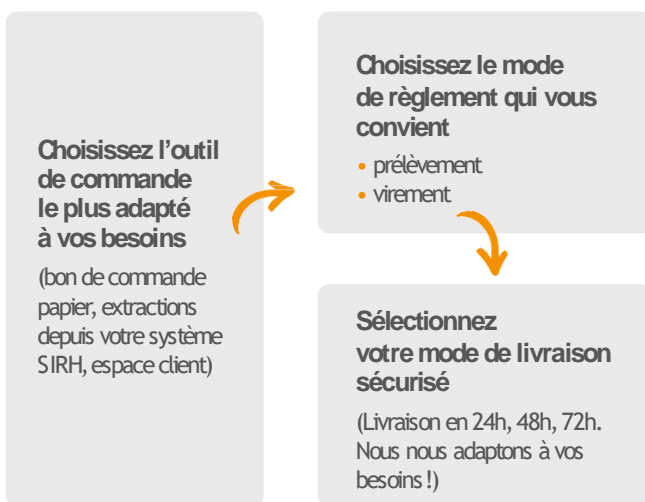
- Pas de frais de livraison mensuels
- Du temps dégagé pour vos équipes

#### Pour vos salariés

- Paiement au centime près
- Paiement fractionnable jusqu'à 38 €/jour (Mesures liées au Covid - Retrouvez toutes les informations sur updejeuner.fr)
- Le solde restant est disponible pour une prochaine utilisation

UpDéjeuner® c'est aussi une mise en place simple et rapide...

... et un accompagnement à chaque étape



#### Conception du projet

Nous analysons vos besoins et vous aidons à trouver la solution la mieux adaptée à votre organisation et à votre budget.



#### Mise en place

Nous vous accompagnons dans la phase de mise en place du dispositif: réunion de communication interne, commande, production, facturation, livraison.



#### Pilotage et suivi du dispositif

Nous vous apportons notre expertise tout au long de la prestation. Toujours à l'écoute de vos besoins, nous analysons l'évolution du dispositif en place et vous recommandons d'éventuelles adaptations.

Avec UpDéjeuner®, le montant investi est celui réellement perçu par les salariés!



[Faire une simulation](#)

Bénéficiez de tarifs préférentiels avec notre partenariat

Pour en savoir plus contactez-nous : 01.76.49.65.45  
partenariatspme@up.coop

**HEXOPÉE**  
Créateurs de citoyenneté

**Up** Ça fait du bien au quotidien